

AGIR QUÉBEC-CANADA

ÉQUITÉ — ÉCONOMIES — GRATUITÉ

23 AGENTS DE TRANSFERT

Description de tâches · Responsabilités · Tableau des mesures assignées

73 mesures · 12 ministères · 3 ans · Mandat terminal · Janvier 2027 → Décembre 2029

Les agents de transfert sont les architectes de la nouvelle fédération. Ils détiennent un mandat supérieur à celui des ministres des 12 ministères cibles. Ils relèvent directement et exclusivement du premier ministre. Tous sont égaux en autorité — chacun est le représentant personnel du PM dans son domaine. Leur poste sera aboli à la fin de leur mandat. C'est leur force.

Titre du poste	Agent de transfert — Gouvernement du Québec / Bureau du premier ministre
Classe et niveau	Poste hors classification — autorité supérieure aux sous-ministres des 12 ministères cibles. Rémunération : niveau sous-ministre (classe 1), avec prime de mandat à terme (5 % par année de service complétée si les livrables sont atteints).
Durée du mandat	3 ans fixes, non renouvelables. Poste aboli à l'issue du mandat. Le caractère temporaire et terminal du poste est constitutif du rôle : l'agent n'a aucun intérêt à protéger des structures qu'il doit démanteler.
Raison d'être	Le gouvernement AQC s'engage à réaliser 73 mesures de transfert, d'abolition et d'harmonisation en 36 mois. Ces mesures touchent 12 ministères québécois et des dizaines d'homologues fédéraux. Aucune structure gouvernementale existante n'est mandatée pour cette transformation — les ministères sont précisément les institutions dont on réduit le périmètre. L'agent de transfert est l'instrument de la volonté du premier ministre.

Autorité et pouvoirs

Pouvoir formel
► Pouvoir de directive sur tout sous-ministre d'un ministère visé, pour les dossiers relevant de sa mesure ► Droit d'accès à tous les documents, budgets, données et systèmes informatiques des ministères concernés ► Pouvoir de signature des ententes administratives avec les ministères et agences fédéraux ► Droit de convocation des sous-ministres et sous-ministres adjoints concernés sans délai ► Accès direct au premier ministre — réunion hebdomadaire garantie

Compétences requises — Tous les agents

Compétence	Niveau	Indicateur
Négociation intergouvernementale	Expert	<i>A conclu des ententes formelles entre gouvernements</i>
Connaissance droit constitutionnel	Avancé	<i>Comprend le partage des compétences (arts. 91-95 LC 1867)</i>
Gestion de la résistance institutionnelle	Expert	<i>Expérience de réorganisations majeures dans le secteur public</i>
Leadership sous pression politique	Expert	<i>A dirigé des dossiers sensibles sous scrutin médiatique</i>
Gestion de projets complexes	Avancé	<i>PMP ou expérience équivalente en transformation organisationnelle</i>
Connaissance du domaine assigné	Expert	<i>Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de ses mesures</i>
Tolérance à l'ambiguïté	Indispensable	<i>Le poste sera aboli — aucune hésitation institutionnelle tolérée</i>

GROUPE — FISCALITÉ ET FINANCES

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
1	Accord-cadre ARC — particuliers	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 1	CRITIQUE
2	Accord-cadre ARC — sociétés	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 1	CRITIQUE
6	Abolition Revenu Québec	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
7	Politique fiscale → Min. Finances AQC	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 1	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 01 / 23 — Harmonisation fiscale et abolition Revenu Québec

Groupe : Fiscalité et Finances · Poste d'origine : Cadre supérieur, Revenu Québec ou ministère des Finances du Québec

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Finances du Québec
Partenaires fédéraux	Agence du revenu du Canada (ARC) · Ministère des Finances Canada

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
1	Accord-cadre ARC — perception impôt des particuliers	●	An 1	CRITIQUE
2	Perception impôt des sociétés → ARC	●	An 1	CRITIQUE
6	Abolition formelle de Revenu Québec	●	An 2	HAUTE
7	Politique fiscale → ministère des Finances AQC	●	An 1	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Entente administrative Québec-ARC signée (mois 4)
- Plan de transition du personnel de Revenu Québec (mois 6)
- Calendrier de fermeture progressive de Revenu Québec (mois 9)
- Rapport final de transfert validé par le vérificateur général (mois 24)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
3	Harmonisation TVQ-TPS → ARC	●	□	□	□	□	□	An 2	CRITIQUE
4	Crédits d'impôt → programmes fédéraux	●	□	□	□	□	□	An 1	HAUTE
5	Déclaration automatique préremplie	●	□	□	□	□	□	An 2	MESURE PHARE

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 02 / 23 — TVQ-TPS, crédits d'impôt et déclaration automatique

Groupe : Fiscalité et Finances · Poste d'origine : Directeur, Direction de la taxe de vente / crédits, Revenu Québec

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Finances du Québec
Partenaires fédéraux	ARC — Division TPS/TVH · EDSC — Prestation canadienne pour enfants

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
3	Harmonisation TVQ-TPS → perception unique ARC	●	An 2	CRITIQUE
4	Crédits d'impôt provinciaux → programmes fédéraux bonifiés	●	An 1	HAUTE
5	Déclaration de revenus automatique préremplie	●	An 2	MESURE PHARE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Analyse comparative TVQ/TPS-TVH et plan d'harmonisation (mois 3)
- Projet de loi provincial d'harmonisation TVQ-TPS (mois 6)
- Inventaire complet des crédits provinciaux et équivalents fédéraux (mois 2)
- Pilote déclaration automatique sur 100 000 contribuables volontaires (mois 15)
- Déploiement complet déclaration automatique (mois 24)

GROUPE — ÉCONOMIE ET INNOVATION

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
8	Aide directe entreprises → ISDE/DEC		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	CRITIQUE
10	Antennes régionales MEIE → DEC		☐	☐	☐	☐	☐	An 1	HAUTE
14	Protection consommateur → fédéral		☐	☐	☐	☐	☐	An 1	MOYENNE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 03 / 23 — Aide directe aux entreprises, développement régional et protection consommateur

Groupe : Économie et Innovation · Poste d'origine : Directeur général, MEIE ou DEC Québec

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Développement économique · Économie, Innovation et Énergie
Partenaires fédéraux	ISDE Canada · DEC · Bureau de la concurrence Canada

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
8	Aide directe entreprises → ISDE/DEC		An 2	CRITIQUE
10	Antennes régionales MEIE → DEC		An 1	HAUTE
14	Protection consommateur → Bureau concurrence Canada		An 1	MOYENNE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Inventaire exhaustif des programmes d'aide directe MEIE (mois 1)
- Entente de transition MEIE → DEC signée (mois 6)
- Plan de fermeture des 17 antennes régionales MEIE (mois 9)
- Transfert complet des dossiers d'entreprises à DEC (mois 15)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré  45 semaines. Fourchette possible :  Simple 24 sem. •  Modéré 45 sem. •  Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
9	Abolition CRIC → SR&ED fédéral		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
11	Exportations → EDC		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
12	Politique énergétique → RNCAN		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
13	Investissement Québec → BDC		☐	☐	☐	☐	☐	An 3	MOYENNE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 04 / 23 — R&D, exportations, énergie et Investissement Québec

Groupe : Économie et Innovation · Poste d'origine : Vice-président, Investissement Québec ou directeur MEIE (volet innovation/export)

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Développement économique · Finances
Partenaires fédéraux	ARC — SR&ED · ISDE · EDC · BDC · RNCAN

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
9	Abolition CRIC → SR&ED fédéral	●	An 2	HAUTE
11	Exportations → EDC	●	An 2	HAUTE
12	Politique énergétique (hors Hydro) → RNCAN	●	An 2	HAUTE
13	Investissement Québec → BDC (partiel)	●	An 3	MOYENNE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Analyse comparative CRIC/SR&ED et plan de migration (mois 3)
- Projet de loi abrogeant le CRIC (mois 6)
- Plan de transfert programmes exportation → EDC (mois 6)
- Protocole délégation RNCAN pour programmes énergétiques QC (mois 10)
- Entente IQ-BDC signée et opérationnelle (mois 24)

GROUPE — ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
17	Normes env. → ECCC	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
18	Guichet unique évaluations → AEIC	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
19	Subventions climatiques → ECCC/RNCAN	●	□	□	□	□	□	An 1	HAUTE
22	Espèces migratrices → ECCC	●	□	□	□	□	□	An 1	MOYENNE

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 05 / 23 — Normes environnementales, évaluations d'impact et espèces

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Environnement, Énergie et Action climatique
Partenaires fédéraux	ECCC — Direction conformité · AEIC · Parcs Canada

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
17	Normes environnementales harmonisées → ECCC	●	An 2	HAUTE
18	Guichet unique évaluations env. → AEIC	●	An 2	HAUTE
19	Subventions climatiques → ECCC/RNCan	●	An 1	HAUTE
22	Espèces migratrices → ECCC (retrait formel)	●	An 1	MOYENNE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Matrice de comparaison normes LQE/LCPE avec écarts identifiés (mois 2)
- Règlements d'adoption des normes fédérales comme normes québécoises (mois 6)
- Protocole d'évaluation unique BAPE-AEIC (mois 9)
- Première évaluation pilote sous le nouveau guichet unique (mois 12)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
20	Parcs provinciaux → Parcs Canada	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
24	Fusion MELCCFP + MRNF	●	□	□	□	□	□	An 3	HAUTE
63	Recherche agricole → Agriculture Canada	●	□	□	□	□	□	An 1	HAUTE
64	Filières bioalimentaires → AAC	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 06 / 23 — Climat, parcs, MRNF, fusion MELCCFP et exportations agricoles

Groupe : Environnement et Agriculture · Poste d'origine : Directeur général, MELCCFP (volet climatique) ou MRNF

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
----------------------	--

Ministères QC touchés	Environnement, Énergie et Action climatique · Agriculture
Partenaires fédéraux	RNCan · ECCC — Fonds climatiques · Parcs Canada · AAC · EDC

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
20	Parcs provinciaux → Parcs Canada (entente de délégation)		An 2	HAUTE
24	Fusion MELCCFP + MRNF → 1 ministère		An 3	HAUTE
63	Recherche agricole → Agriculture Canada		An 1	HAUTE
64	Filières bioalimentaires → harmoniser AAC		An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Inventaire subventions climatiques provinciales et équivalents RNCan (mois 3)
- Entente de délégation Sépaq-Parcs Canada (mois 12)
- Plan de fusion MELCCFP+MRNF avec calendrier (mois 13)
- Plan de transfert centres recherche MAPAQ → AAC (mois 12)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
21	Sites contaminés → Affaires du Nord		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	MOYENNE
23	Programmes municipaux env. → FMV		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
60	Gestion risques agri. → AAC		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
61	Inspection alimentaire → ACIA		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
62	Exportations agri. → AAC/EDC		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 07 / 23 — Sites contaminés, environnement municipal, agriculture et inspection alimentaire

Groupe : Environnement et Agriculture · Poste d'origine : Directeur, MELCCFP (volet sites contaminés) ou MAPAQ

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Environnement · Agriculture · Logement, Terres et Collectivités

**Partenaires
fédéraux**

Relations Couronne-Autochtones · FCM · AAC · ACIA

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
21	Sites contaminés d'intérêt national → Affaires du Nord	●	An 2	MOYENNE
23	Programmes municipaux env. → Fonds municipal vert	●	An 2	HAUTE
60	Gestion risques agricoles → AAC (ASRA → AgriStabilité)	●	An 2	HAUTE
61	Inspection alimentaire → ACIA (entente de délégation)	●	An 2	HAUTE
62	Exportations agricoles → AAC/EDC	●	An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Inventaire des sites contaminés à responsabilité fédérale (mois 3)
- Pilote guichet unique FMV avec 20 municipalités (mois 9)
- Plan migration ASRA → AgriStabilité (mois 4)
- Entente délégation ACIA pour inspection locale par MAPAQ (mois 9)

GROUPE — ÉDUCATION ET LOGEMENT

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
16	Fusion MEQ + MES	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
70	Garderies → Ottawa + standards QC	●	□	□	□	□	□	An 3	HAUTE
71	Formation main-d'œuvre → EDSC	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 08 / 23 — Garderies, formation main-d'œuvre et fusion MEQ-MES

Groupe : Éducation et Logement · Poste d'origine : Sous-ministre adjoint, MEQ ou MES

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Éducation · Petite enfance · Main-d'œuvre, Formation et Population
Partenaires fédéraux	EDSC — Programme national de garde · EDSC — Prêts étudiants · EDSC Formation

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
16	Fusion MEQ + MES → 1 ministère		An 2	HAUTE
70	Garderies → Ottawa gère avec standards linguistiques QC		An 3	HAUTE
71	Formation main-d'œuvre complète → EDSC		An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Audit des doubles redditions de comptes CPE (mois 3)
- Plan de fusion organisationnelle MEQ+MES (mois 6)
- Nouveau ministère fusionné opérationnel (mois 18)
- Entente simplifiée avec EDSC pour garderies et formation (mois 12)
- Clauses linguistiques négociées pour réseau de garde (mois 9)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
36	Infra municipales → Infrastructure Canada		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
37	Logement abordable → SCHL		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
72	SHQ logement social → SCHL		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 09 / 23 — Logement social, infrastructures municipales et SCHL

Groupe : Éducation et Logement · Poste d'origine : Directeur général, SHQ ou MAMH

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Logement, Terres et Collectivités
Partenaires fédéraux	SCHL · Infrastructure Canada · FCM — Fonds municipal vert

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
36	Infrastructures municipales → Infrastructure Canada (harmonisation)		An 2	HAUTE
37	Logement abordable → SCHL (harmonisation)		An 2	HAUTE
72	SHQ volet logement social → SCHL		An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Cartographie des doubles demandes SHQ/SCHL par municipalité (mois 2)
- Guichet unique pilote avec 10 municipalités cibles (mois 9)
- Entente-cadre MAMH-Infrastructure Canada pour guichet unique (mois 12)
- Transfert complet volet logement social SHQ → SCHL (mois 24)

GROUPE — CULTURE ET PÊCHERIES

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
25	CALQ → Conseil des arts Canada	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
26	SODEC → Téléfilm Canada	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
27	Tourisme → Destination Canada	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 1	MOYENNE
28	Pêches commerciales → MPO	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 10 / 23 — Arts, culture, médias, tourisme et pêches commerciales

Groupe : Culture et Pêcheries · Poste d'origine : Directeur général, CALQ, SODEC ou Ministère du Tourisme

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Pêcheries, Tourisme, Sport et Culture
Partenaires fédéraux	Conseil des arts du Canada · Téléfilm Canada · ONF · Destination Canada · MPO

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
25	CALQ → Conseil des arts du Canada	●	An 2	HAUTE
26	SODEC → Téléfilm Canada	●	An 2	HAUTE
27	Promotion touristique → Destination Canada	●	An 1	MOYENNE
28	Pêches commerciales → MPO	●	An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Consultation avec les milieux artistiques québécois (mois 2-4)
- Entente bilatérale CAC-Québec avec enveloppe protégée francophone (mois 9)
- Entente Téléfilm-SODEC avec clause représentation francophone (mois 9)
- Accord co-promotion Québec-Destination Canada (mois 6)

- Plan transfert programmes pêcheries commerciales au MPO (mois 6)

GROUPE — SANTÉ

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
29	Assurance médicaments → régime national	●	□	□	□	□	□	An 3	HAUTE
30	DSN → Inforoute Canada	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
73	TCS conditionnel → points d'impôt	●	□	□	□	□	□	An 3	CRITIQUE

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 11 / 23 — Assurance médicaments, numérique et points d'impôt santé

Groupe : Santé · Poste d'origine : Directeur général, RAMQ ou MSSS (volet médicaments/numérique)

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Santé et Mieux-être
Partenaires fédéraux	Santé Canada · Agence canadienne des médicaments · Inforoute Santé · Min. Finances Canada

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
29	Assurance médicaments → régime national fédéral	●	An 3	HAUTE
30	DSN → Inforoute Santé Canada (harmonisation)	●	An 2	HAUTE
73	TCS conditionnel → points d'impôt permanents	●	An 3	CRITIQUE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Position de négociation QC pour intégration régime national médicaments (mois 2)
- Accord intégration QC-régime national assurance médicaments (mois 18)
- Adoption normes Inforoute pour le DSN québécois (mois 9)
- Dossier de négociation TCS avec données comparatives (mois 1)
- Accord de principe sur conversion TCS → points d'impôt (mois 12)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
31	Recherche médicale FRQS → IRSC	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
32	Santé publique → ASPC	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
33	Soins à domicile → reddition simplifiée	●	□	□	□	□	□	An 2	MOYENNE
35	Santé mentale — guichet unifié	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 12 / 23 — Recherche médicale, santé publique et soins à domicile

Groupe : Santé · Poste d'origine : Directeur général, FRQS ou MSSS (volet recherche/santé publique)

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Santé et Mieux-être
Partenaires fédéraux	IRSC · ASPC · EDSC (soins à domicile)

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
31	Recherche médicale FRQS → IRSC	●	An 2	HAUTE
32	Santé publique → ASPC (coordination renforcée)	●	An 2	HAUTE
33	Reddition soins à domicile → simplifiée	●	An 2	MOYENNE
35	Santé mentale — guichet unifié CSMC	●	An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Plan de maintien d'un volet FRQS réduit pour priorités QC distinctes (mois 3)
- Entente FRQS-IRSC pour transfert progressif des enveloppes (mois 9)
- Protocole INSPQ-ASPC pour coordination santé publique (mois 6)
- Rapport unique de reddition soins à domicile (mois 12)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
34	Renégociation TCS 24% → 30%	●	□	□	□	□	□	An 3	CRITIQUE

65	MAPAQ réduit — fonctions irréductibles	●	□	□	□	□	□	Continu	CONSERVER
66	Hydro-Québec — CONSERVER	●	□	□	□	□	□	Continu	CONSERVER
67	SAQ — CONSERVER	●	□	□	□	□	□	Continu	CONSERVER
68	Loto-QC + CDPQ — CONSERVER	●	□	□	□	□	□	Continu	CONSERVER

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 13 / 23 — Transfert canadien en santé, droit de retrait et MAPAQ résiduel

Groupe : Santé · Poste d'origine : Sous-ministre adjoint, MSSS (volet relations fédérales-provinciales)

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Santé et Mieux-être · Agriculture (fonctions irréductibles)
Partenaires fédéraux	Santé Canada · Ministère des Finances Canada · AAC

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
34	Renégociation TCS 24% → 30%	●	An 3	CRITIQUE
65	MAPAQ réduit — fonctions irréductibles conservées	●	An 1	CONSERVER
66	Hydro-Québec — CONSERVER	●	Continu	CONSERVER
67	SAQ — CONSERVER	●	Continu	CONSERVER
68	Loto-Québec + CDPQ — CONSERVER	●	Continu	CONSERVER

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Dossier de négociation TCS avec données comparatives (mois 1)
- Coalition interprovinciale pour la renégociation TCS (mois 3)
- Accord de principe sur le nouveau taux TCS (mois 12)
- Rapport de conformité MAPAQ fonctions irréductibles (mois 3)
- Rapport annuel de surveillance Hydro-QC, SAQ, Loto-QC, CDPQ (mois 12)

GROUPE — JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
---	--------	-------	-----------	-----------	-----------	------------	-------------	------------	----------

38	Abolition CQLC → CLCC		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
39	Peines < 2 ans → SCC		☐	☐	☐	☐	☐	An 3	HAUTE
40	Réhabilitation carcérale → SCC		☐	☐	☐	☐	☐	An 3	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 14 / 23 — Système correctionnel, libérations conditionnelles et réhabilitation

Groupe : Justice et Sécurité publique · Poste d'origine : Sous-ministre adjoint, Ministère de la Sécurité publique du Québec

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Justice et Sécurité publique
Partenaires fédéraux	Service correctionnel du Canada (SCC) · Commission libérations conditionnelles (CLCC)

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
38	Abolition CQLC → commission fédérale CLCC		An 2	HAUTE
39	Peines < 2 ans → SCC (art. 16)		An 3	HAUTE
40	Réhabilitation carcérale → SCC		An 3	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Entente de délégation CQLC → CLCC (mois 3)
- Dissolution de la CQLC (mois 6)
- Plan de transition SCQ → SCC avec maintien des emplois (mois 9)
- Entente art. 16 SCQ-SCC signée (mois 18)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
41	Faillites → fédéral		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	MOYENNE
42	Droit commercial → LCSA		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	MOYENNE
43	Divorce → Loi fédérale		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	MOYENNE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 15 / 23 — Droit commercial, faillites, harmonisation civile et droits humains

Groupe : Justice et Sécurité publique · Poste d'origine : Directeur, Ministère de la Justice du Québec (volet droit commercial)

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Justice et Sécurité publique
Partenaires fédéraux	Ministère de la Justice Canada · ISDE — Droit corporatif · CCDP

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
41	Faillites → fédéral (harmonisation administrative)	●	An 2	MOYENNE
42	Droit commercial → LCSA	●	An 2	MOYENNE
43	Divorce → Loi fédérale sur le divorce	●	An 2	MOYENNE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Analyse des conflits Code civil/LFI et plan d'harmonisation (mois 6)
- Projet de loi d'harmonisation droit commercial QC-LCSA (mois 12)
- Guide pratique pour les praticiens du droit (mois 15)
- Harmonisation des procédures de divorce (mois 18)

GROUPE — DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET POPULATION

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
44	Immigration (MIFI) → IRCC	●	□	□	□	□	□	An 3	CRITIQUE
45	Francisation → Settlement Program	●	□	□	□	□	□	An 2	HAUTE
69	Transfert MIFI complet → IRCC	●	□	□	□	□	□	An 3	CRITIQUE

□ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 16 / 23 — Immigration, francisation et intégration — transfert complet MIFI → IRCC

Groupe : Développement social et Population · Poste d'origine : Sous-ministre adjoint, MIFI ou directeur des relations avec IRCC

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Développement social et Personnes âgées

Partenaires fédéraux	IRCC — Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
-----------------------------	--

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
44	Sélection immigrants (MIFI) → IRCC		An 3	CRITIQUE
45	Francisation Québec → Settlement Program IRCC		An 2	HAUTE
69	Transfert MIFI complet → IRCC avec clauses francisation		An 3	CRITIQUE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Renégociation de l'Accord Canada-Québec de 1991 (mois 1-6)
- Abolition de la plateforme Arrima (mois 6)
- Entente de délégation IRCC-Québec pour francisation locale (mois 9)
- Clauses de francisation négociées et enchâssées (mois 12)
- Abolition du MIFI (mois 24)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
46	Allocations familiales → PCE fédérale		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 17 / 23 — Allocations familiales, prestations sociales et services d'intégration

Groupe : Développement social et Population · Poste d'origine : Directeur général, Famille (MFF) ou Solidarité sociale (MESS)

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Développement social et Personnes âgées
Partenaires fédéraux	EDSC · ARC — Direction des prestations

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
46	Allocations familiales → PCE fédérale bonifiée		An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Analyse des allocations QC non couvertes par la PCE fédérale (mois 2)
- Négociation d'une bonification ciblée de la PCE avec EDSC (mois 6)
- Cessation des allocations provinciales doublonnantes (mois 12)
- Rapport d'impact sur les familles québécoises (mois 18)

GROUPE — TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURE

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré ● 45 semaines. Fourchette possible : ● Simple 24 sem. • ● Modéré 45 sem. • ● Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
47	Abolition MIQ — Jour 1	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 1	IMMÉDIAT
48	Ponts → agence fédérale unique	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 1	HAUTE
51	Réglementation portuaire → TC	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 2	MOYENNE
52	Financement direct fédéral → villes	●	☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 18 / 23 — Infrastructures de transport, ponts, financement municipal et aérien

Groupe : Transports et Infrastructure · Poste d'origine : Sous-ministre adjoint, MTQ ou DG Infrastructure Canada (région QC)

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Transports et Infrastructure · Logement, Terres et Collectivités
Partenaires fédéraux	Transports Canada · Infrastructure Canada · Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
47	Abolition MIQ — Jour 1	●	An 1	IMMÉDIAT
48	Ponts interrives → agence fédérale unique	●	An 1	HAUTE
51	Réglementation portuaire → Transports Canada	●	An 2	MOYENNE
52	Financement direct fédéral aux municipalités QC	●	An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Dissolution de MIQ par décret (mois 1)
- Transfert des dossiers MIQ au MTQ et à l'ARTM (mois 2)
- Protocole financement fédéral direct aux villes QC (mois 9)

- Accord propriété unifié des ponts de Montréal (mois 15)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
49	Subventions routières → fédéral		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
50	Réglementation ferroviaire → TC		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	MOYENNE
53	Fusion MTQ → Min. Transports AQC		☐	☐	☐	☐	☐	An 3	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 19 / 23 — Réglementation des transports, subventions routières et fusion MTQ

Groupe : Transports et Infrastructure · Poste d'origine : Directeur général, MTQ (volet réglementation) ou Transports Canada

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Transports et Infrastructure
Partenaires fédéraux	Transports Canada · Office des transports du Canada · VIA Rail

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
49	Subventions routières → mécanismes fédéraux		An 2	HAUTE
50	Réglementation ferroviaire → Transports Canada		An 2	MOYENNE
53	Fusion MTQ → Min. Transports et Infrastructure AQC		An 3	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Inventaire des subventions routières provinciales et équivalents fédéraux (mois 2)
- Entente-cadre harmonisation subventions routières (mois 9)
- Transfert des responsabilités ferroviaires résiduelles à TC (mois 12)
- Plan de fusion MTQ en vigueur (mois 24)

GROUPE — MAIN-D'ŒUVRE ET TRAVAIL

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
54	Code canadien → tous employés QC		☐	☐	☐	☐	☐	An 3	HAUTE
55	Salaire minimum → 17,75\$/h		☐	☐	☐	☐	☐	An 1	CRITIQUE
56	Relations de travail → fédéral		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE
57	Interdiction briseurs de grève		☐	☐	☐	☐	☐	An 1	HAUTE
59	Maintien RQAP — reconnaissance		☐	☐	☐	☐	☐	An 1	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 20 / 23 — Code du travail, salaire minimum, droits syndicaux et CNESST

Groupe : Main-d'œuvre et Travail · Poste d'origine : Directeur général, CNESST ou Ministère du Travail QC

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Main-d'œuvre, Formation et Population · Travail
Partenaires fédéraux	EDSC — Programme du travail · CCRI — Conseil canadien des relations industrielles

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
54	Code canadien du travail → tous employés QC		An 3	HAUTE
55	Salaire minimum → 17,75\$/h (aligné fédéral)		An 1	CRITIQUE
56	Relations de travail → fédéral (harmonisation)		An 2	HAUTE
57	Interdiction briseurs de grève → uniforme		An 1	HAUTE
59	Maintien RQAP — reconnaissance fédérale		An 1	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Analyse juridique des conflits Code travail QC/Code canadien (mois 2)
- Décret d'alignement du salaire minimum (mois 3)
- Projet de loi étendant le Code canadien à tous les employés QC (mois 6)
- Entente harmonisation droits syndicaux avec EDSC (mois 9)

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
58	Abolition ministère du Travail QC		☐	☐	☐	☐	☐	An 2	HAUTE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 21 / 23 — Abolition ministère du Travail QC, normes SST et harmonisation complète

Groupe : Main-d'œuvre et Travail · Poste d'origine : Sous-ministre adjoint, Ministère du Travail du Québec

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Main-d'œuvre, Formation et Population · Travail
Partenaires fédéraux	EDSC — Programme du travail · CCRI

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
58	Abolition ministère du Travail du Québec		An 2	HAUTE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Plan de dissolution ministère du Travail QC avec réaffectation personnel (mois 6)
- Transfert des dossiers actifs vers CNESST et EDSC (mois 12)
- Fermeture administrative complète du ministère (mois 18)
- Rapport de clôture validé par le vérificateur général (mois 20)

GROUPE — ÉQUITÉ — INÉQUITÉS À CORRIGER

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
43	Droits humains — un seul tribunal		☐	☐	☐	☐	☐	An 3	MOYENNE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 22 / 23 — Harmonisation salariale, droits syndicaux et équité inter-travailleurs

Groupe : Équité — Inéquités à corriger · Poste d'origine : Conseiller senior, Bureau du premier ministre — volet équité

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Bureau du premier ministre · Travail · Justice
Partenaires fédéraux	EDSC · Ministère de la Justice Canada · CCDP

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
43	Droits humains — un seul tribunal QC-fédéral		An 3	MOYENNE

LIVRABLES CLÉS ET JALONS

- Analyse de l'écart salarial entre travailleurs fédéraux et provinciaux au QC (mois 2)
- Plan d'harmonisation des droits entre les deux juridictions (mois 6)
- Rapport annuel d'équité inter-travailleurs (mois 12, 24, 36)

GROUPE — COORDINATION TRANSVERSALE — BUREAU DU PM

Référence méthodologique — Plan de travail type AQC 17 étapes : Chaque mesure suit la même séquence en 5 phases. Scénario de référence : modéré 45 semaines. Fourchette possible : Simple 24 sem. • Modéré 45 sem. • Complexe 72 sem. Cocher chaque phase ci-dessous au fil de la réalisation.

#	Mesure	Diff.	Ph.1 É1-2	Ph.2 É3-4	Ph.3 É5-8	Ph.4 É9-12	Ph.5 É13-17	Calendrier	Priorité
73	Suivi comptable — 73 mesures AQC		☐	☐	☐	☐	☐	An 1-3	TRANSVERSALE

☐ = phase non démarrée — cocher lorsque toutes les étapes de la phase sont complétées et documenter la date dans le rapport mensuel au PM.

AGENT 23 / 23 — Coordination inter-agents, tableau de bord public et suivi des économies

Groupe : Coordination transversale — Bureau du PM · Poste d'origine : Économiste senior, Secrétariat du Conseil du trésor ou Bureau du PM

Profil requis	Voir description générale Partie 1 — adapté au domaine assigné. Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur. Expert en négociation intergouvernementale.
Ministères QC touchés	Bureau du premier ministre · Conseil du trésor · Tous les ministères
Partenaires fédéraux	Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) · Vérificateur général · Min. Finances Canada

MESURES ASSIGNÉES

#	Mesure	Diff.	Calendrier	Priorité
---	--------	-------	------------	----------

**LIVRABLES CLÉS ET JALONS**

- Tableau de bord public en ligne, mis à jour mensuellement (mois 1)
- Rapport semestriel des économies réalisées vs cibles (mois 6, 12, 18, 24, 30, 36)
- Coordination hebdomadaire des 22 autres agents de transfert
- Validation annuelle par le vérificateur général
- Rapport final des économies cumulées sur 3 ans (mois 36)

#	Mesure	Agent	Calendrier	Priorité
1	Accord-cadre ARC — perception impôt des particuliers	Agent 01	An 1	CRITIQUE
2	Perception impôt des sociétés → ARC	Agent 01	An 1	CRITIQUE
3	Harmonisation TVQ-TPS → perception unique ARC	Agent 02	An 2	CRITIQUE
4	Crédits d'impôt provinciaux → programmes fédéraux bonifiés	Agent 02	An 1	HAUTE
5	Déclaration de revenus automatique préremplie	Agent 02	An 2	MESURE PHARE
6	Abolition formelle de Revenu Québec	Agent 01	An 2	HAUTE
7	Politique fiscale → ministère des Finances AQC	Agent 01	An 1	HAUTE
8	Aide directe entreprises → ISDE/DEC	Agent 03	An 2	CRITIQUE
9	Abolition CRIC → SR&ED fédéral	Agent 04	An 2	HAUTE
10	Antennes régionales MEIE → DEC	Agent 03	An 1	HAUTE
11	Exportations → EDC	Agent 04	An 2	HAUTE
12	Politique énergétique (hors Hydro) → RNCAN	Agent 04	An 2	HAUTE
13	Investissement Québec → BDC (partiel)	Agent 04	An 3	MOYENNE
14	Protection consommateur → Bureau concurrence Canada	Agent 03	An 1	MOYENNE
16	Fusion MEQ + MES → 1 ministère	Agent 08	An 2	HAUTE
17	Normes environnementales harmonisées → ECCC	Agent 05	An 2	HAUTE
18	Guichet unique évaluations env. → AEIC	Agent 05	An 2	HAUTE
19	Subventions climatiques → ECCC/RNCAN	Agent 05	An 1	HAUTE
20	Parcs provinciaux → Parcs Canada (entente de délégation)	Agent 06	An 2	HAUTE
21	Sites contaminés d'intérêt national → Affaires du Nord	Agent 07	An 2	MOYENNE
22	Espèces migratrices → ECCC (retrait formel)	Agent 05	An 1	MOYENNE
23	Programmes municipaux env. → Fonds municipal vert	Agent 07	An 2	HAUTE

24	Fusion MELCCFP + MRNF → 1 ministère	Agent 06	An 3	HAUTE
25	CALQ → Conseil des arts du Canada	Agent 10	An 2	HAUTE
26	SODEC → Téléfilm Canada	Agent 10	An 2	HAUTE
27	Promotion touristique → Destination Canada	Agent 10	An 1	MOYENNE
28	Pêches commerciales → MPO	Agent 10	An 2	HAUTE
29	Assurance médicaments → régime national fédéral	Agent 11	An 3	HAUTE
30	DSN → Inforoute Santé Canada (harmonisation)	Agent 11	An 2	HAUTE
31	Recherche médicale FRQS → IRSC	Agent 12	An 2	HAUTE
32	Santé publique → ASPC (coordination renforcée)	Agent 12	An 2	HAUTE
33	Reddition soins à domicile → simplifiée	Agent 12	An 2	MOYENNE
34	Renégociation TCS 24% → 30%	Agent 13	An 3	CRITIQUE
35	Santé mentale — guichet unifié CSMC	Agent 12	An 2	HAUTE
36	Infrastructures municipales → Infrastructure Canada (harmonisation)	Agent 09	An 2	HAUTE
37	Logement abordable → SCHL (harmonisation)	Agent 09	An 2	HAUTE
38	Abolition CQLC → commission fédérale CLCC	Agent 14	An 2	HAUTE
39	Peines < 2 ans → SCC (art. 16)	Agent 14	An 3	HAUTE
40	Réhabilitation carcérale → SCC	Agent 14	An 3	HAUTE
41	Faillites → fédéral (harmonisation administrative)	Agent 15	An 2	MOYENNE
42	Droit commercial → LCSA	Agent 15	An 2	MOYENNE
43	Divorce → Loi fédérale sur le divorce	Agent 15	An 2	MOYENNE
43	Droits humains — un seul tribunal QC-fédéral	Agent 22	An 3	MOYENNE
44	Sélection immigrants (MIFI) → IRCC	Agent 16	An 3	CRITIQUE
45	Francisation Québec → Settlement Program IRCC	Agent 16	An 2	HAUTE
46	Allocations familiales → PCE fédérale bonifiée	Agent 17	An 2	HAUTE

47	Abolition MIQ — Jour 1	Agent 18	An 1	IMMÉDIAT
48	Ponts interrives → agence fédérale unique	Agent 18	An 1	HAUTE
49	Subventions routières → mécanismes fédéraux	Agent 19	An 2	HAUTE
50	Réglementation ferroviaire → Transports Canada	Agent 19	An 2	MOYENNE
51	Réglementation portuaire → Transports Canada	Agent 18	An 2	MOYENNE
52	Financement direct fédéral aux municipalités QC	Agent 18	An 2	HAUTE
53	Fusion MTQ → Min. Transports et Infrastructure AQC	Agent 19	An 3	HAUTE
54	Code canadien du travail → tous employés QC	Agent 20	An 3	HAUTE
55	Salaire minimum → 17,75\$/h (aligné fédéral)	Agent 20	An 1	CRITIQUE
56	Relations de travail → fédéral (harmonisation)	Agent 20	An 2	HAUTE
57	Interdiction briseurs de grève → uniforme	Agent 20	An 1	HAUTE
58	Abolition ministère du Travail du Québec	Agent 21	An 2	HAUTE
59	Maintien RQAP — reconnaissance fédérale	Agent 20	An 1	HAUTE
60	Gestion risques agricoles → AAC (ASRA → AgriStabilité)	Agent 07	An 2	HAUTE
61	Inspection alimentaire → ACIA (entente de délégation)	Agent 07	An 2	HAUTE
62	Exportations agricoles → AAC/EDC	Agent 07	An 2	HAUTE
63	Recherche agricole → Agriculture Canada	Agent 06	An 1	HAUTE
64	Filières bioalimentaires → harmoniser AAC	Agent 06	An 2	HAUTE
65	MAPAQ réduit — fonctions irréductibles conservées	Agent 13	An 1	CONSERVER
66	Hydro-Québec — CONSERVER	Agent 13	Continu	CONSERVER
67	SAQ — CONSERVER	Agent 13	Continu	CONSERVER
68	Loto-Québec + CDPQ — CONSERVER	Agent 13	Continu	CONSERVER
69	Transfert MIFI complet → IRCC avec clauses francisation	Agent 16	An 3	CRITIQUE
70	Garderies → Ottawa gère avec standards linguistiques QC	Agent 08	An 3	HAUTE

71	Formation main-d'œuvre complète → EDSC	Agent 08	An 2	HAUTE
72	SHQ volet logement social → SCHL	Agent 09	An 2	HAUTE
73	TCS conditionnel → points d'impôt permanents	Agent 11	An 3	CRITIQUE
73	Suivi comptable des économies — 73 mesures	Agent 23	An 1-3	TRANSVERSALE